

Quartiers Politique de la Ville (QPV) : Quartiers identifiés au titre du décret n°2014-1750 du 30 déc. 2014 pour lesquels est mobilisé en priorité le droit commun ainsi que des dispositifs, démarches et crédits spécifiques au regard de leurs situations socioéconomiques et urbaines.

QPV - NPNRU : Quartiers Politique de la Ville bénéficiant d'un engagement partenarial avec l'ANRU au titre du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain.